

Municipalité de Bougy-Villars

RAPPORT DE GESTION

2018

MUNICIPALITÉ

Présidence :

M. François Calame, Syndic

Vice-présidence 2018-2019 :

Mary-Claude Liang

Vice-présidence 2019-2020 :

Myriam Gaillard Houriet

CALAME François

(A)

Administration générale, gestion du personnel, police, aménagement du territoire, police des constructions, ARCAM

Suppléante : M.-Cl. Liang

FAVRE Christophe



Finances, informatique, intégration, défense incendie

Suppléant : F. Calame

GAILLARD HOURIET Myriam



Forêts, vignes, école et jeunesse, espaces verts, affaires culturelles, tourisme, eau potable, sociétés locales

Suppléant : J. Barbey

LIANG Mary-Claude



Routes, bâtiments communaux, transports publics, cultes

Suppléant : Ch. Favre

BARBEY Jean



Déchets, affaires sociales, protection civile, épuration

Suppléante : M. Gaillard Houriet

31.05.2019 Pages : 2/34

1 - ADMINISTRATION GENERALE

ORGANISATION DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité s'est réunie 42 fois en 2018 les lundis soirs à 19h15 (durée 3h à 4h). Le procès-verbal est tenu par la Secrétaire municipale.

L'ordre du jour des séances est préparé pas la Secrétaire municipale la semaine précédente et les municipaux décident des points à traiter en séance, ceux à traiter seul et les objets divers.

Des réunions extraordinaires sont organisées pour traiter d'un sujet spécifique.

Les factures sont examinées pendant la séance hebdomadaire, validées et transmises à la Bourse communale.

Les Municipaux participent aux séances de présentation des préavis aux commissions, à celles du Conseil général et aux séances des ententes et associations intercommunales. Ces séances ont lieu en général en soirée.

Selon les dicastères et les travaux en cours sur la Commune, les municipaux responsables suivent les projets et participent aux réunions avec les professionnels. Ces séances ont lieu en journée.

La Municipalité organise les séances d'information publiques avant les séances du Conseil général, ceci afin de présenter les préavis à tous les habitants, Conseillers généraux ou pas. La fréquentation à ces séances est très variable, néanmoins le principe de ces séances n'est pas remis en cause.

Le 24 novembre, la visite annuelle de la Préfète a relevé l'excellente tenue des dossiers et procès-verbaux du Greffe ainsi que l'engagement de la Municipalité.

COMPÉTENCES DELEGUEES

Les compétences suivantes de la Municipalité n'ont pas été utilisées en 2018 :

- 1. Autorisation générale pour statuer sur les aliénations et acquisitions d'immeubles dans une limite maximale de CHF 50'000.- /année.
- 2. Autorisation générale pour statuer sur la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations ainsi que l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales dans une limite de 50'000.-/année.
- 3. Autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et extraordinaires pour un montant de CHF 30'000.- par cas.

31.05.2019 Pages: 3/34

RELATIONS INTERCOMMUNALES

La Municipalité est fréquemment en contact avec les Municipalités voisines, notamment à travers les différentes associations et ententes intercommunales:

ARASMAC

ASSAGIE

AIEE

REFUGE INTERCOMMUNAL

DECHETTERIE

SDIS ETRAZ REGION

ORPC MORGES

ARCAM

SIDERE

LE CONSEIL REGIONAL DE NYON

VIN ET TERROIR FECHY

SYNDICS DU DISTRICT DE MORGES

GROUPEMENTS FORESTIERS DU SIGNAL ET DE LA SAUBRETTE

MORGES REGION TOURISME

Association Régionale pour l'Action Sociale Morges Aubonne Cossonay

Association Intercommunale Scolaire Aubonne et Gimel – Etoy

Association pour l'Epuration des Eaux Bougy-Féchy-Perroy

Entente intercommunale Féchy-Bougy-Allaman pour la gestion du refuge

intercommunal à Pizy

Entente intercommunale Féchy-Bougy-Allaman-Perroy pour la gestion de la

déchetterie intercommunale à Féchy

Service de Défense contre l'Incendie et de Secours Etraz Région

Organisation Régionale de Protection Civile Morges

Association de la Région de Cossonay-Aubonne-Morges

Service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs

association des Communes du district de Nyon

Féchy Vignoble Classé

Réunions régulières organisées la Préfecture

PARTENAIRES RÉGULIERS DE LA MUNICIPALITÉ

FIDUCIAIRE COFIREV

COFIREV est notre réviseur des comptes et effectue un examen succint selon la Norme d'audit suisse 910 Review d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succint soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalies significatives.

FIDUCIAIRE BDO

BDO est notre fiduciaire conseil dans la planification financière. Elle participe aux études prospectives des finances communales et soumet à la Municipalité des recommandations de gestion, notamment quant aux ressources et péréquations cantonales.

OFISA

La société OFISA assure l'implémentation et la maintenance des programmes informatiques de comptabilité (Abacus) et du Contrôle des habitants (Nest).

STI

Le Service Technique Intercommunal à Gland procède à l'examen, au rapport et à de nombreux conseils en matière de demandes d'autorisations de construire. Il assure depuis 2016 les démarches de mise à l'enquête et de délivrance des permis sur mandat et décision de la Municipalité.

VISIONAPART

Nouveau prestataire pour la gestion de la téléphonie et de l'internet. La Commune a changé de prestataire pour la téléphonie et l'internet et utilise dorénavant Sunrise.

31.05.2019 Pages: 5/34

SERVICE DU PERSONNEL

GREFFE MUNICIPAL ET CONTRÔLE DES HABITANTS

Mme Barbara Kammermann (80%)

Le Greffe municipal est ouvert non-stop le lundi de 09h00 à 14h00 et sur rendez-vous 3 autres jours par semaine.

L'activité de la Secrétaire municipale est variée et exigeante. Outre la participation aux séances de Municipalité, ses tâches multiples demandent à la Secrétaire municipale des compétences professionnelles et sociales, ceci afin de répondre aux questions des habitants et assurer le suivi des dossiers administratifs.

Population résidente au 31.12.2018

490 (p

(population suisse : 322 / population étrangère : 168)

Mouvements en 2018

25 arrivées, 26 départs, 3 naissances, 2 décès, 17 cartes d'identité

BOURSE COMMUNALE

M. Francesco Montoro (Fiduciaire Heller SA)

La Bourse communale assure les tâches régulières de tenue des comptes, de paiements des créances et de facturation des taxes communales

VOIRIE

M José Mendes (100%)

L'employé communal assure de manière autonome et bien organisée toutes les tâches de voirie et d'entretien des routes. Le matériel de la voirie est soigneusement entretenu. L'employé communal a été équipé d'outillage portatif électrique (taille haie, souffleuse à feuille, débrousailleuse) afin de donner l'exemple conformément au Règlement communal de police.

CONCIERGERIE

Mme Celia Magalhaes (à l'heure)

La conciergerie de la Maison Bodzérane et du Caveau est assurée par Madame Maghalhaes qui contrôle l'état des salles avant et après les locations et informe la Municipalité des travaux d'entretien nécessaire. Le nettoyage général est assuré par l'entreprise CTA SA de Gland une fois par semaine et deux fois par an pour les « à fond ».

Madame Maghalhaes est également en charge de la conciergerie du refuge Forestier intercommunal depuis quatre ans, à la pleine et entière satisfaction de l'Entente intercommunale.

31.05.2019 Pages : 6/34

L'année 2018 à vu le départ à la retraite, en septembre, de Madame Jacqueline Jaussi, boursière depuis 18 ans. La Municipalité tient à la remercier pour le travail accompli et lui souhaite une excellente retraite.

Pour la remplacer la Municipalité a nommé M. Francesco Montoro, expert comptable, associé de la Fiduciaire Heller SA à Nyon. M. Montoro peut se prévaloir d'une grande expérience dans le domaine de la gestion publique et un contrat de prestation a été signé. Un aide-boursier est présent 4 heures par semaine à Bougy-Villars pour saisir et payer les factures et la prestation de bourse communale sous la supervision du Boursier communal et assurer la continuité du service. Bien que nouvelle pour notre Commune, cette solution est adaptée à nos besoins.

En 2018, les Communes de Perroy, Allaman, Féchy et Bougy-Villars se sont associées pour échanger sur la gestion du personnel communal. Il a été constaté que les pratiques et les conditions sont souvent inadaptées et délicates à gérer lors de changement de personnel.

Un mandat commun a été confié à l'entreprise de conseil en personnel MoveUp SA à Gland pour réaliser une démarche participative avec les Municipalités et les employés. Cette démarche a eu pour avantage deux rencontres plénières en plus des séances de travail entre délégués des Municipalités.

Le résultat de cette démarche a permis de revisiter les documents de chaque Commune, les comparer et proposer des politiques de gestion du personnel à jour. La Commune de Bougy-Villars pourra ainsi en 2019 revoir le règlement du personnel, préciser les cahiers des charges et adapter les contrats de travail.

MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ EN 2018

- 8 janvier : galette des rois des aînés
- 1^{er} août : Fête nationale, célébrée au Refuge forestier intercommunale Les 3.com, a été organisée par le Bureau du Conseil général
- 25 août : Fête des habitants et des nouveaux arrivants
- 13 septembre : sortie des aînés de la Commune au Val de Travers avec la visite du Musée de l'Absinthe et une croisière sur le Lac de Neuchâtel

31.05.2019 Pages: 7/34

- 22 septembre : participation des vignerons et de la Commune à la Fête du Raisin à Féchy (voir plus sous « Vignes »)
- 15 décembre : distribution des sapins et réception du Père Noël, agrémentés de vin chaud préparé par La Comédie de la Touille, thé de Noël et biscuits.

SOCIÉTÉS LOCALES

- L'association « Un Village Une Famille à Bougy» reçoit et accompagne officiellement une famille de réfugiés syriens dans la Commune.
- L'association Bougy-Bouge organise des événements festifs ouverts aux habitants afin qu'ils se rencontrent. Elle a participé notamment à l'animation du 1^{er} août et organise l'apéro au Caveau tous les derniers vendredis du mois.
- Le Club de Tennis de Table continue régulièrement ses entrainements dans la Maison Bodzérane et atteint une niveau sportif élevé.
- La Société de Tir du Signal est active au stand de tir de Saubraz et remporte également des résultats sportifs reconnus.
- La société de théatre « Comédie de la Touille » a repris vie après des années d'arrêt, ce surtout grâce au retour de Sylvie Lehmann et Nicole Morandi. Elle a notamment participé à la Fête du Raisin à Féchy, en s'occupant du stand de Bougy-Villars et en faisant déguster les bons vins de nos vignerons. D'autre part, ils se sont occupés de brasser la Raisinée pendant 2 jours et 2 nuits, lors de la fête des 111 ans de la Cave Blanchard.

Ces sociétés bénéficient également du soutien de la Municipalité.



31.05.2019 Pages: 8/34

SITE INTERNET - WWW.BOUGY-VILLARS.CH

Le site <u>www.bougy-villars.ch</u> a été entièrement repensé et le nouveau site a été présenté pour la première fois lors du Conseil général du 8 décembre.

Le site a été développé en collaboration avec le fournisseur et hôte OFISA Informatique et de la municipale Mme Gaillard Houriet qui a mis ses compétences professsionnelles au service du développement du nouveau site internet de la Commune.

Ce nouveau site sera de plus en plus utlisé pour informer la population sur des activités, les événements, les chantiers et autres informations utiles et politiques.

Le site est dorénavant accéssible sur les smartphones via le navigateur ou l'application OlOlweb qui reprend le contenu principal du site, offre la géolocation et des alertes.

DISPONIBLE SUR Google play

S App Store





Le site sera comme à son habitude mis régulièrement à jour par notre Webmaster, M. Claude Kammerman, en collaboration avec le fournisseur et hôte OFISA Informatique et la Municipalité.

31.05.2019 Pages: 9/34

TRANSPORTS PUBLICS

LIGNE CARPOSTAL 10.721 ROLLE - AUBONNE - ALLAMAN - (SIGNAL-DE-BOUGY).

La ligne atteignant les objectifs TRV (voyageurs sur le trançon déterminant par rapport à l'offre et taux de couverture), la Municipalité a sollicité Région de Nyon (ARCAM) pour faire la demande officielle à la DGMR d'ajouter une paire de courses supplémentaires sur la ligne CarPostal 10.721 Rolle-Aubonne Allaman financée par le mécanisme TRV. La DGMR, en décembre 2018, nous a fait part de sa décision de ne pas entrer en matière soulignant que l'offre doit être considérée en cumulant l'offre des lignes CarPostal 10.720,10.721 et 10.725 et que le rapport entre offre et demande ne permet pas d'ajout supplémentaire.

Néanmoins, après discussion entre l'ARCAM et CarPostal, une amélioration a été apportée en décembre 2018 pour pallier au problème des gymnasiens en provenance de Morges. Une des courses supplémentaire entre Allaman et Aubonne permet une correspondance avec la course de 17h22 à Aubonne (17.29 à Bougy-Villars). Cette nouvelle offre permet au gymnasiens d'arriver en gare d'Allaman avec le train de 17h10 et prendre le bus à 17h15 jusqu'à Aubonne puis changer de bus en direction de Rolle via Bougy-Villars.

Nous continuerons à inciter à l'usage des TP pour pérenniser l'offre et atteindre les objectifs.

ARCAM TP - OFFRE NOCTURNE

En septembre 2017, la Municipalité décidait de participer au projet visant à renforcer l'offre de transports publics nocturnes dont le coût prévisonnel à ce moment se montait pour Bougy-Villars à CHF. 887.-/TTC/an.

Lors de la reprise des ateliers en 2018, l'ARCAM nous a présenté un nouvelle boucle de desserte depuis Rolle et non plus depuis Allaman, Bougy-Villars étant décentré par rapport aux autres Communes desservies depuis Allaman. Sur cette base, Région Nyon a demandé à la DGMR une nouvelle offre de Taxibus au départ de la gare de Rolle. Cette offre sur réservation desservira les arrêts des Communes de Mont-sur-Rolle, Essertines-sur-Rolle, Saint-Oyens, Perroy, Féchy et Bougy-Villars desservies le jour par les lignes CarPostale 10.840, 10.846 et 10.721 et la Commune de Tartegnin. Trois départs sont prévus en correspondance avec les trains RE en provenance de Genève et Lausanne. Seul le troisième départ desservira en plus les arrêts de la ligne 10.846 dont la dernière course est à 00h19. La répartition des coûts sera calculée et financée à 50% par le Canton (DGMR) et 50% réparti sur les Communes suivant le nombre de descentes. Une participation de la Région de Nyon est envisageable. Le coût global est estimé à CHF 60'000.-/an.

31.05.2019 Pages: 10/34

Cette dernière estimation étant nettement au dessus du coût enoncé en 2017, la Commune n'est pas à ce stade en mesure de se déterminer sur sa participation définitive. Nous avons néanmoins décidé de continuer à participer au processus d'étude de l'offre nocturne "Boucle de Rolle" (taxibus).

BUS PYJAMA

En septembre 2017, nous avons adhéré au service nocturne du Bus Pyjama. Les statistiques 2018 de personnes transportées pour Bougy-Villars restent encore faibles avec un taux de 3%.

Nous avons invité les jeunes Bodzérans à un concours pour la création d'un slogan afin de sensibiliset à l'utilisation du Bus Pyjama. Le dessin gagnant est affiché sur un panneau à l'entrée du village à la hauteur du domaine de Riencourt.

Nous continuons à sensibiliser la population de Bougy-Villars à l'utilisation de ce service.



Pages: 11/34

PRÉAVIS MUNICIPAUX

Titre des préavis	Séance du CG	Décision
réavis municipal n°01/2018 relatif à l'adoption du règlement communal relatif aux émoluments administratifs n matière d'aménagement du territoire et des constructions		Accepté
éavis municipal n°02/2018 relatif aux indemnités du Conseil général		Accepté
Préavis municipal n°03/2018 relatif à une demande de crédit de CHF 123'890 pour le réaménagement d'un parking de surface au Chemin des Macherettes		Repoussé
Préavis municipal n°04/2018 relatif aux comptes 2017		Accepté
Rapport de gestion 2017		Accepté
Préavis municipal n°03/2018 relatif à une demande de crédit de CHF 90'000 pour le réaménagement d'un parking de surface au Chemin des Macherettes		Accepté
Préavis municipal n°05/2018 relatif à une demande de crédit de CHF 113'713 pour le remplacement du collecteur d'eaux claires Route des Polets – Chemin de la Touille, tronçon chambre n°5701 à chambre n°7809		Accepté
Préavis municipal n°06/2018 relatif à une demande de crédit de CHF 29'391.30 pour constats et relevés des routes (longueur env. 12 km), chemins et murs communaux		Accepté
avis municipal n°07/2018 relatif à la modification des statuts du SIDERE 07.		Accepté
Préavis municipal n°08/2018-V2 relatif au budget 2019	07.12.2018	Accepté

31.05.2019 Pages : 12/34

2 - FINANCES

Nous vous prions de bien vouloir vous référer au préavis municipal n°03-2019.

3 - DOMAINES ET BÂTIMENTS

VIGNES

L'année 2018 a été une année exceptionnelle pour le vins et a compensé 2017 où les vignes de la Commune ont produit moins de vin que d'habitude.

Cette situation est due à une année exceptionnellement chaude mais avec des pluies régulières qui ont fait grimper les degrés Oechsle à 12,8% Vol. pour le Chasselas lors de la vendange précoce débutée autour du 12 septembre.

La récolte 2018 a été de très bonne qualité. On note une baisse de la vente directe du vin aux habitants qui a passé de CHF 6'654.00 à CHF 2465.- soit une baisse de plus de CHF 2'000.- par rapport à 2017. On constate une baisse constante depuis une dizaine d'années (-65%), dû notamment à l'arrêt de la vente à l'Auberge communale et à une diminution des commandes en général.

La Commune reste le principal consommateur des vins communaux lors de séances, Conseils *généraux*, apéros divers et fêtes communales comme le1er août ou la fête des habitants.

Malgré des revenus plus importants en 2018, soit CHF 135'312.25, le bénéfice du compte des vignes de CHF 17'598.- est en baisse par rapport à 2017 qui était de CHF 27'426.50. Cette baisse est principalement due à la baisse des ventes de vins, aux frais d'entretien, aux fournitures de vignes et aux frais de traitement de notre vigneron tâcheron Sébastien Meylan.

Des travaux de minage ainsi qu'un nivellement du terrain ont également eu lieu sur les vignes communales sous le chemin des Perrailles ; des travaux de drainage ont également été entrepris sur la bas du terrain.





31.05.2019 Pages : 13/34

Cette vigne a été ajoutée au cadastre viticole pour une surface de 224 m2 sur le DP 1021 et a reçu la visite d'une commission d'experts cantonaux pour la validation.

D'autre part certaines parcelles de vigne se situant sur la Commune ont rejoint le Conservatoire Mondial du Chasselas "Mont-sur-Rolle" indiqué par les panneaux.

En savoir plus ici : https://www.region-du-leman.ch/fr/P10159/conservatoire-chasselas



Plan de situation des vignes

21 EDITION DE LA FÊTE DU RAISIN

Pour la première fois cette année, la Municipalité a approché les vignerons de la Commune et leur a proposé de faire un stand commun « Bougy-Villars » où les 4 vignerons de la Commune seraient présents. Les vignerons étaient tous partant et ont joué le jeu malgré les vendanges.

La municipale en charge a rejoint le comité d'organisation et c'est occupée de la communication et de la promotion de la Fête. Les vins de Bougy-Villars font partie de l'appelation « Féchy » ; la participation à la Fête du Raisin permet d'avoir une meilleure visibilité, vu le nombre de visiteurs et l'opportunité de leur faire connaître et dégusger nos vins.

Un grand stand a été mis en place et grâce à la Comédie de la Touille qui nous a rejoint dans cette aventure. Il a eu un beau succès et n'a pas désempli de la journée.



Stand des vignerons de Bougy-Villars à la 21 ème Fête du Raisin

31.05.2019 Pages: 14/34

LES FORÊTS

2018 a été la première année avec la nouvelle organisation entièrement fonctionnelle du **Groupement forestier de la Saubrette** dont voici quelques commentaire sur les résultats :

Clé de répartition à la gestion administrative (poste de garde)

- Les synergies et économies d'échelle sont intéressantes pour toutes les Communes malgré une année 2018 avec de nouvelles baisses, dues principalement au paiement de la TVA de 7.7 % sur les subventions touchées et qui étaient en suspens jusqu'ici.
- Globalement le groupement a plus de charges, car plus de produits on était vendus. Une différence significative apparaît également dans le compte Hipfor, due à la gestion et à l'utilisation du stock de bois existant.
- On note aussi une diminution de charges des postes de gardes-forestiers de CHF 175'514.30 suite à la restructuration du groupement.
- Les gardes ont entretenu les forêts à la satisfaction des Communes partenaires et ont réalisé des ventes de bois (toutes catégories confondues) équivalentes en hausse. La vente en ligne facilite les commandes et la logistique de livraison.

Sur le territoire de la Commune un nettoyage et une taille a été effectué le long du chemin de la Touille en direction de Pizy et du chemin du Signal. Le Sentier des Ecureuils a également était nettoyé et des haies taillées ce qui a augmenté les frais d'entretien.

Clé	2018
28%	54 805
1%	1 957
1%	1 957
4%	7 829
9%	17 616
16%	31 317
1%	1 957
1%	1 957
1%	1 957
30%	58 720
4%	7 829
4%	7 829
100%	195 733
	28% 1% 1% 4% 9% 16% 1% 1% 1% 44%

On note toutefois une baisse du déficit dû majoritairement à la hausse des ventes de bois de feu qui a doublé par rapport à 2017, passant de CHF 6'500,- à CHF 12'365,45.

31.05.2019 Pages : 15/34

LES BÂTIMENTS

ANCIENNE AUBERGE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 1) – PETITE ECOLE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 2)

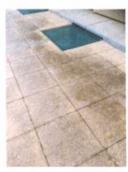
Ces bâtiments sont en chantier. Les travaux de rénovation ont débuté en été 2018 et prendront fin en juillet 2019.

Le dossier de l'ancienne auberge a été mis à l'enquête publique. Le rez-de-chaussé a été affecté à l'exploitation de locaux commerciaux, ce qui a suscité des oppositions. Les opposants ont été reçus par la Municipalité, les oppositions levées et le permis de construire délivré.

MAISON BODZÉRANE (GRAND-RUE 11)

Les frais réguliers d'entretien sont stables et les frais de conciergerie en proportion avec les locations. Le manque de places de parking diminue l'attractivité de la Maison Bodzérane. Nous avons sollicité l'entreprise de nettoyage CTA pour le nettoyage approfondi des luminaires au plafond, des fenêtres et des boiseries. Nous avons églalement fait nettoyer les dalles de la terrasse.





La Municipalité a donné un mandat à la société Gastroconsult afin de se prononcer et de quantifier les nouvelles contraintes liée à l'exploitation de l'auberge communale. L'étude montre que le seuil de rentabilité nécessite environ 50 places assises. Les exigences actuelles pour l'aménagement de l'auberge sont nombreuses : accessibilités séparées, locaux sanitaires et de réserves, ce qui restreint le nombre de places assises et afffecte la rentabilité du projet. La difficulté de retrouver un gérant est également un point soulevé par l'étude.

Forte de ces conclusions, la Municipalité a préavisé de déplacer l'auberge au rez-de-chaussée de la Maison Bodzérane. Toutefois, le préavis municipal no 01/2017 a été retiré au printemps 2017, afin de privilégier le débat public sur la construction du parking

31.05.2019 Pages : 16/34

BâTIMENT ADMINISTRATIF (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 5)

Le budget 2018 nous a permis d'effectuer des travaux d'entretien sur le bâtiment de l'Ancienne Eglise.

Le bâtiment classé en note 2 est d'intérêt régional, il a été dès lors nécessaire d'avoir l'aval du Canton pour entreprendre les travaux. Nous avons mandaté un expert, Monsieur Roger Simond, pour établir un rapport sur le crépi, la peinture et le suivi des entreprises mandatées.

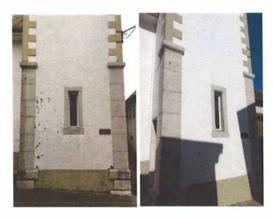
Le bâtiment présentait différentes problématiques principalement sur la partie inférieure. Le crépi et la peinture offraient une trop grande résistance à la diffusion de vapeur et laissaient apercevoir les restes de micro-organismes et autres lichens sur les décollements visibles, face Ouest.

Nous avons suivi la nouvelle carte chromatique de la Commune réalisée par Haus der Farbe (école spécialisée pour le design dans l'artisanat et l'architecture) pour la peinture des volets.

Ces travaux sont aujourd'hui terminés.

Le changement du luminaire en led plus économique dans les bureaux du greffe a été entrepris.

Malgré nos efforts, un appartement est resté vacant en 2018. Une diminution du prix du loyer nous a permis de retrouver preneur début 2019.







Maison Maring (Grand-Rue 12)

Les appartements de la Maison Maring sont tous loués et nous ont permis de comptabiliser un revenu de CHF 70'980.-.

31.05.2019 Pages: 17/34

COLLÈGE (GRAND-RUE 9)

Les locations sont complètes en 2018 pour un montant de CHF 64'584.- (revenu net après frais de gérance, d'assurances et travaux d'entretien selon prévis 10/2013).

Touche finale pour le bâtiement du Collège et le Caveau en 2018 avec la remise en état du jardin-potager commun, l'aménagement d'une terrasse avec potagers suspendus et enfin le revêtement du sol avec parquet, caissons de rangement et porte-habits au Caveau.







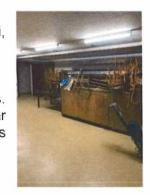


ABRI PCI (ROUTE DE SUS VILLARS 3)

Finition de la peinture sur les portes de l'abri.

Après une visite avec les sociétés locales, la Municipalité a procédé au rangement, netttoyage, tri et débarras de l'abri PCi, les objets les plus précieux ont été conservés.

Au vu des problèmes d'humidité et de condensation, un constat a été dressé par le bureau d'ingénieurs Weinmann Energies. Une proposition visant un investissement minimum serait de poser une horloge pour piloter les ventilations 1 à 2 heures par jour et la pose de plusieurs déshumidificateurs. Demande de devis (Krüger + Cie SA) pour l'achat de déshumidificateurs 2018 achat prévu 2019.



31.05.2019 Pages: 18/34

Le Service de la sécurité civile et militaire, lors de sa visite, nous a fait part que les travaux suivants peuvent, sur demande et autorisation par leur service, être financés par le compte de dispenses :

- Réparation, voire remplacement de 2 ventilateurs (moteurs grippes)
- Remplacement des grilles sur la porte d'entrée (travaux réalisés)
- Lavage et emballage des couvertures de lit de l'abrit (travaux réalisés)
- Remplacement des préfiltres et acquisition d'un 2ème jeu de préfiltres pour les 8 appareils de ventilation (travaux réalisés-Metalassistance)
- Réglage de l'horloge pour un fonctionnement optimal des ventilateurs (à faire)
- Heures de Commune dédiées à l'entretien et au nettoyage de l'abri (nettoyage réalisé)
- Entretien des extincteurs de l'abri (nouveau contract avec Sicli à l'étude)
- Acquisition d'un déshumidificateur éléctrique (possibilité de financement achat prévu pour 2019)
- Contrôle complet des installations électriques (OIBT) sur les bâtiments communaux. Contrôle obligatoire défini par l'ordonance fédérale

REFUGE FORESTIER INTERCOMMUNAL LES 3.COM

Le refuge forestier rencontre depuis 3 ans un grand succès.

En 2018, plus de 80 locations et notamment des utilisateurs de l'extérieur des 3 Communes partenaires.

Les toilettes sèches répondent aux attentes des utilisateurs, propreté et hygiène, et permettent une autonomie en eau uniquement avec la récupération de l'eau de pluie.

HIRONDELLES

La Bodzelle inaugurée le 13 mai 2017 continue à abriter avec succès nos hôtes à plumes.



31.05.2019 Pages : 19/34

PIGEONS

Après la pose d'un système anti-pigeons sur la façade de la Maison Bodzérane et sur le bâtiment du Collège, nous projetons la pose d'un système similaire pour le bâtiment de la Petite Ecole après travaux. Malgré ces dispositifs, les pigeons continuent de provoquer d'importants dégâts. Nous avons pris conseils auprès d'experts et étudions d'autres alternatives pour diminuer leur présence. Le garde-faune continue à faire des passages chaque année afin de les réguler.

4 - TRAVAUX

POLICE DES CONSTRUCTIONS

L'année 2018 a été importante en projets de constructions et de rénovations : d'une part, pas moins de 12 autorisations, après enquête publique ou dispensée d'enquête, ont été accordées ; d'autre part, 4 permis d'habiter ont été délivrés.

Cette situation engendre un travail considérable pour la Municipalité, le Service Technique Intercommunal et parfois le conseil juridique de la Commune. Les oppositions et les recours, tous traités, sont également nombreux et font augmenter les charges communales.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Conformément à la décision du Conseil général suite au préavis 6/2017 concernant la révision du PGA, les études préliminaires ont été réalisées par le mandataire, Bureau d'urbanisme GEA. La principale préoccupation à ce stade est le surdimensionnement de la zone à bâtir. Un premier projet a été présenté au Service Cantonal de l'Aménagement du Territoire (SDT), lequel a demandé un complément d'informations.

Une étude réalisée par l'institut zurichois « Hause der Farbe » a permis de réaliser une carte chromatique pour les bâtiments du village. Cette carte s'inspire des couleurs historiques des bâtiments et des accords de nuances afin de conserver la qualité architecturale du site, répertorié ISOS (Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse). Les rénovations des bâtiments communaux s'en

31.05.2019 Pages : 20/34

inspirent et la Municiplaité a ainsi un outil de discussion avec les propriétaires lors de travaux extérieurs. Cette carte chromatique est également utilisable pour tous les bâtiments sur le territoire communal.

LES ROUTES

Une partie du budget 2018 a été affectée au remplacement de la barrière endommagée le long du mur de Riencourt et l'Eglise. Un entretien minimum des routes a été réalisé dont :

- Nouvelle modification du ralentisseur sur la rampe côté Aubonne (augmentation sensible du Delta)
- Déplacement du Totem 30km/h après ralentisseur
- Lancement d'un nouveau plan de signalisation et de mesures de circulation
- Taconnage-marquage suite aux travaux de goudronnage, Ch. des Polets/Ch. du Signal/Rond-Point, Gd-Rue
- Enrobé autour des regards et changement de couvercles en fonte, Grand-Rue,
- Refections de l'enrobé exécutées sur la Rte. de La Gaillarde, Rte des Polets, Ch. du Signal et la Touille
- Intervention sous garantie pour raccordements pavages
- Signalisation en relation avec les chantiers (interdiction poids lourd),
- Remplacement de la barrière le long de la Grand-rue, entre le temple et Riencourt,
- Amélioration de la zone 30 aux Perrailles avec la pose d'un Totem, radar pédagogique, marquage carrefour Cassivettes-Touille.









31.05.2019 Pages : 21/34

Le constat et relevés des routes, chemins et murs communaux a pu être entrepris par Infralabs SA/Conus et Bignens SA suite à l'acceptation du préavis no 6/2018. Le rapport doit être finalisé et rendu pour 2019. Une idée plus précise des travaux sur notre patrimoine routier sera alors possible.

La réfection de la Grande-rue devra attendre la mise en place du CAD 2019-2020. La Municipalité a néanmoins demandé des offres pour l'étude de valorisation de la traversée de la localité /réaménagement de la Grand-rue.

Le changement de l'éclairage public en LED est toujours à l'étude.

Après acceptation du préavis 3/2018 pour le réaménagement du parking vers le réservoir au Chemin des Macherettes.



PARKING SOUTERRAIN

Le Bureau d'ingénieur Nicolas Fehlmann est en charge du dossier. Les oppositions ont été levées sans recours et les travaux débuteront avant l'été 2019.

31.05.2019 Pages : 22/34

PARCS, PROMENADES ET CIMETIÈRE

Un important travail d'entretien, de taille et de coupe a été fait sur le territoire communal, entre autre la taille de chênes en dessous du cimetière, la taille du tilleul à côté de l'église ainsi que la coupe d'une rangée d'arbre au cimetière et d'un arbre abimé à la route de la Touille.

Tous ces travaux ont été effectués en automne 2018 et n'avez pas été prévus au budget. De ce fait, une augmentation dans le compte 440 qui a passé de CHF 31'500.- à CHF 47'264.45, soit une augmentation de CHF 15'764.45, principalement dûe aux honoraires, traitement et entretien.



DECHETS

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE À FÉCHY ET ORDURES MÉNAGÈRES

En 2018, l'entente intercommunale (Allaman, Bougy-Villars, Féchy, Perroy) a renouvelé tacitement la convention existant avec l'entreprise BeRecycling SA pour la gestion de la déchetterie ainsi que le bail à loyer avec Jaccoud Transports pour la location du site. Les charges par habitant pour ce service n'ont pas changé de manière significative en 2018. Des négociations continuent avec BeRecycling pour instituer un nouveau système de facturation individualisé par famille, basé sur le concept du pollueur payeur plutôt qu'une taxe identique pour chaque habitant

Les déchets valorisables en déchetterie sont restés au même niveau qu'en 2017 hormis les déchets verts qui dépendent directement du climat (tontes des pelouses et des haies).

L'entreprise Henny Transports SA ramasse les ordures ménagères (OM) de notre village, porte à porte (pesées à chaque passage) avant de les acheminer vers la plateforme de transfert de Gland. Une étude est en cours pour l'installation de points de ramassage des sacs de déchets ménagers à différents endroits dans la Commune.

Les déchets ménagers récoltés sur la Commune de Bougy-Villars en 2018 sont en légère diminution depuis 2017 (de 140 kg/habitant vs. 130 kg/habitant).

Globalement les coûts de ramassage, de traitement et de déchetterie ont très légèrement diminué par rapport à 2017 (Frs 68,064 à Frs 67,260) La rétrocession sur la taxe au sac s'est élevée à Frs 21,736.

31.05.2019 Pages : 23/34

ASSAINISSEMENT

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LEPURATION DES EAUX (AIEE)

Monsieur Horrisbeger, caissier de l'association a terminé son activité, M. Yves-Laurent Gallaz, nouveau trésorier a pris ses fonctions en janvier 2018.

Monsieur Jérôme Celeschi a complété avec succès la formation du cours de base du Groupe romand de la formation des exploitants de station d'épuration (FES).

Les améliorations des installations de la STEP, en vue d'optimiser l'exploitation et d'augmenter la sécurité en cas de forts orages continuent.

Des études sont en cours pour les travaux d'aménagement d'un piège à cailloux et pour l'installation d'un système de réservoirs et pompes pour la gestion des centrats venants de la centrifuge. La réalisation de cette étape permettra de mieux répartir, dans le cycle de 24heures, la capacité de dépollution des eaux.

La nouvelle clé de répartition des coûts de la STEP a été élaborée par le bureau Holinger et validée par le comité directeur (CoDir). Cette clé est basée sur divers paramètres allants du nombre d'habitants raccordés à la STEP jusqu'à la consommation d'eau des divers industries et artisanats ou autres exploitations agricoles. La variation par rapport à la clé précédente n'est pas matérielle, la part de Bougy-Villars est de 18,18% alors qu'elle avait été de 18.37% jusque là.

Le projet de Convention entre l'AIEE et la Fondation Pré Vert relative à la détermination des taxes consommation pour les eaux usées applicable aux entreprises industrielles et artisanales rejetant de grands volumes est toujours en discussion

Les nouveaux statuts de l'AIEE sont toujours à l'étude.

Concernant le projet de Mega STEP, les discussions continuent mais rien de concret à rapporter en 2018. Un comité politique a été formé. L'AIEE y est représentée par Andreas Meyer, président du CODIR de l'AIEE.

31.05.2019 Pages : 24/34

PLAN GÉNÉRAL D'EVACUATION DES EAUX (PGEE)

Les exigences minimuales auxquelles doit satisfaire un PGEE sont définies dans l'ordonnance sur la protection des eaux (art. 5). Le PGEE planifie l'évacuation des eaux et la mise à jour du réseau EU et EC. Le Préavis municipal n°05/2018 relatif aux travaux pour le remplacement du collecteur d'eaux claires Route des Polets – Chemin de la Touille, tronçon chambre n°5701 à chambre n°7809 a été adopté en octore 2018.

CURAGE SYSTÉMATIQUE

Le curage du réseau EU et EC de Bougy-Villars (secteur 1) et des grilles et sacs de routes a été effectué au printemps 2018.

5 - INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ASSAGIE

Bougy-Villars fait partie depuis 2011 de l'ASSAGIE (Association Scolaire Aubonne Gimel Etoy) qui regroupe 3 établissements scolaires dans 3 localités différentes.

Depuis la rentrée d'août 2017, la Commune de Bougy compte un total de 42 élèves, répartis comme suit :

- 22 élèves de primaire Aubonne
- 16 élèves de secondaire Aubonne
- 1 élèves en classe d'accueil à Aubonne
- 3 élèves dérogés

TOTAL 42 élèves soit (- 3 élèves) par rapport à 2017

Coût pour Bougy-Villars : CHF 249'650 - (légère baisse par rapport à 2017)

31.05.2019 Pages : 25/34

Les comptes 2018 bouclent avec une charge pour les Communes de CHF 8'468'446.98, ce qui représente une diminution de CHF 356'326.33 par rapport aux comptes 2017 (-4.04%) et une diminution de CHF 222'053.02 par rapport au budget 2018 (-2.56%).

La diminution des coûts de transports et des écarts dans les coûts de location expliquent une bonne partie de cette diminution.

Il faut relever le fait qu'environ 20-25% des enfants de Bougy-Villars et dans la région fréquentent des écoles privées, ce qui favorise notre ratio par rapport à notre contribution à l'ASSAGIE (à 50% par rapport au nombre d'élèves et à 50% au nombre d'habitants).

BAISSE DU TAUX D'INTÉRÊT ET ADAPTATION DE LA VALEUR D'UNITÉ DE LOCAL

Lors de la constitution de l'ASSAGIE, il avait été décidé de calculer les intérêts avec un taux de 3.5% et de verser un montant de CHF 9'000.00 par unité de local. Il s'avère que ces valeurs ne correspondent plus à la réalité actuelle.

Depuis 2018, le montant des intérêts a été **baissé à 2%.** Ce taux reste un peu supérieur au taux du marché, mais il prend également en considération que seul le CFC2 est pris en compte dans la détermination du montant de l'investissement.

S'agissant du montant versé par unité de local, il s'avère qu'il doit également être adapté. La valeur a été adaptée à **CHF 9'500.- par unité** de local. En tenant compte d'une taille moyenne des salles de classe de 75 m2, cela correspond à un loyer annuel de CHF 126.60 par m2. Sachant que la partie amortissement et intérêt est rémunérée séparément cela correspond à un loyer acceptable.

CANTINES ET ENCADREMENT PARASCOLAIRE

Comme l'an passé, cette année est marquée par l'augmentation de vente de repas chauds (10%). Cela se traduit par 2'261 repas supplémentaires livrés, pour un total de 26'240 sur les 3 sites.

A Aubonne, l'augmentation de demandes d'accueil au Ballon Bleu (élèves de 5-6e) s'accroît d'env. 20% et une nouvelle volée des secondaires plus importante que l'année précédente expliquent ces chiffres. Entre 220 et 280 élèves s'y rendent quotidiennement.

Un nouveau système de gestion informatique, "MaCantine.ch", a en outre été introduit à la rentrée d'août 2018 pour les élèves fréquentant la cantine et les devoirs surveillés à Etoy. Fin 2018, nous avons appris que le logiciel serait entièrement remanié pour la rentrée 2019.

31.05.2019 Pages : 26/34

TRANSPORTS

Suite à l'entrée en fonction de nouveaux bâtiments dans la zone de Gimel, le transport a été entièrement réorganisé. Le nombre important d'élèves secondaires provenant aussi bien de la rive gauche de l'Aubonne que de la zone de Gimel, combiné avec les passagers ordinaires, a nécessité la mise en place de doublures complémentaires à certaines heures. Une vérification détaillée de la facturation des prestations de transports pour l'année scolaire 2017/2018 a été faite. Les parcours ont été géolocalisés et les temps de conduite détaillés pour chaque course. Comparée au procédé précédemment utilisé par CarPostal, qui reposait sur un décompte de deux semaines types, cette nouvelle méthode de calcul permet un niveau de granularité beaucoup plus fin dans la facturation.

Au final, après négociation avec CarPostal, la facturation des transports scolaires a été réduite de 5% (- CHF 66'000.- sur la part transports hors abonnement).

BÂTIMENTS

L'année 2018 a été marquée par la construction du Collège du Marais 3 à Gimel et l'adjonction d'une classe sur le site d'Essertines-sur-Rolle. Les écoles de St-Oyens, de Saubraz et du Martinet à Gimel ont été fermées en juillet 2018. Les travaux ainsi que la réorganisation se sont passés comme prévu.

L'ensemble du mobilier pour ce nouveau bâtiment a fait l'objet d'un préavis, n°2/2018, pour un montant de CHF 220'000.-. L'ASSAGIE a suivi la procédure des marchés publics, selon les directives cantonales. La dépense s'est finalement élevée à CHF 164'042,30. L'entreprise Embru a remporté l'appel d'offre.

Les classes des grands sont toujours surchargées mais on note une nette baisse d'effectif chez les tout petits pour la prochaine rentrée. Doit-on voir là une tendance qui va se confirmer ? Le comité de direction est interpellé et va reporter ce point dans l'étude Microgis qui va être réactivée.

31.05.2019 Pages: 27/34

6 - POLICE

SDIS ETRAZ-REGION

L'année 2018 a été riche et trépidante pour le SDIS Etraz-Région.

Le début de cette année a été marqué de manière significative une partie de l'organisation du fonctionnement du SDIS-Etraz Région suite à la fusion des Détachement d'appuis de Lavigny et d'Aubonne.



Sur proposition de l'Etat-major, le CODIR à validé l'achat de deux véhicules :

- Etraz 190, Opel Vivaro qui vient équiper le centre d'Aubonne pour le transport de personnel.
- Etraz 803, Skoda Octavia, véhicule de service pour l'Etat-major, dévolu principalement aux déplacements du personnel permanent.

Toujours concernant les véhicules, l'Etablissement Cantonal d'Assurance a livré courant juin un un Tonne Pompe 2000 litres Cobra en. Ce Tonne-pompe, d'une valeur de plus de CHF 800'000 francs, équipé de toutes les technologies modernes.

Durant l'été un très gros orage s'est abattu sur Lausanne (plus de 40 litres d'eau au mètre carré en 10 minutes). Des forces dans différents SDIS du Canton ont été engagées. Le SDIS Etraz-Région a dépêché 3 Sapeurs-pompiers ainsi qu'un véhicule

pendant quelques heures pour prêter main-forte. Il est intéressant de relever que ces périodes pluvieuses ont généré une augmentation des interventions concernant les inondations de plus de 170 % par rapport à 2017. Conséquemment, le nombre d'interventions du SDIS Etraz-région est en hausse de 30%. Pour 2018, le SDIS est intervenu à deux reprises sur le territoire communal (sur un total de 228 interventions).

2018 a aussi été un tournant pour tous les Sapeurs-pompiers Vaudois. Le système d'aide à l'engagement utilisé par le Centre de traitement des alarmes arrivait en fin de vie. Ce mode de mobilisation a été remplacé par un nouveau moyen de mise sur pieds (PROSDIS) qui permet une meilleure flexibilité d'engagements.

31.05.2019 Pages : 28/34

ORPC MORGES

La commune de Bougy-Villars est une des 62 Communes membres de l'ORPC du district de Morges.

A ce titre un membre de la Municipalité participe aux assemblées générales de printemps et d'automne.

Le 13 novembre 2018, le major Olivier Gsponer a effectué une visite d'inventaire de notre abri public qu'il a trouvé dans un état satisfaisant.

Le coût par habitant pour l'exercice 2018 se monte à Fr. 19.80, soit une économie de Fr. 1.05 par habitant par rapport au budget anticipé

7 – SÉCURITÉ SOCIALE

ASSOCIATION REGIONALE POUR L'ACTION SOCIALES MORGES-AUBONNE-COSSONAY (ARASMAC)

L'Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC) est constituée de 4 centres d'activité.

LE CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR)

C'est plus de 880 dossiers financés en moyenne par mois que le CSR a payé durant l'année 2018, contre 895 en 2017. Le contexte économique du Canton et de la région a été favorable. Une période dite de plein-emploi ainsi que des mesures de réinsertion ou de formation adaptées aux jeunes adultes ont participé au recul des prestations versées par l'aide sociale.

Le CSR a versé des prestations pour un montant brut de CHF 22'644'649 soit une diminution de CHF 51'852 par rapport à l'année 2017.

Insertion des jeunes adultes en difficulté

Tous les bénéficiaires âgés entre 18 et 25 ans ont été reçus par les 3 assistants sociaux faisant partie d'une équipe spécialisée.

31.05.2019 Pages : 29/34

En moyenne, 114 jeunes ont été suivis tout au long de l'année, dont un pourcentage de jeunes sans formation professionnelle achevée fluctuant entre 45 et 52 %.

Soixante-huit mesures de transition visant la formation ont été octroyées.

Comme l'année dernière, les mesures de transition octroyées représentent une proportion élevée (33 %) de l'ensemble des mesures octroyées durant l'année 2018. Suite à ces dernières, 20 jeunes ont pu entamer une formation certifiante en bénéficiant d'un suivi de la mesure Acc-Ent (Accompagnement en entreprise). Pour Bougy-Villars, le nombre de dossiers payés en 2018 a été de 5 (vs. 3 en 2017). La charge est restée stable à 0.70 Frs par habitant contre 0.75 Frs prévu au budget.

LE CENTRE RÉGIONAL DE DÉCISIONS (CRD)

Les Prestations Complémentaires Familles sont des prestations cantonales visant à venir en aide aux familles qui travaillent sans arriver à couvrir les besoins essentiels de leur ménage. Le nombre de dossiers actifs au 31 décembre 2018 a été de 342 contre 324 en 2017.

LES AGENCES D'ASSURANCE SOCIALES (AAS)

Ce secteur a été restructuré en 2018 et ne compte maintenant plus que 3 agences : AAS Morges-Est, AAS Morges-Ouest et AAS Cossonay. Une part considérable de son activité se concentre autour de l'attribution de subsides pour l'assurance-maladie (Charge relative plafonnée à 12%, 17,781 bénéficiaires). En outre, 359 bénéficiaires du Revenu d'Insertion ont été vus afin d'aider aux ajustements de leur assurance LAMAL. La participation des Communes a été de 24.50 Frs par habitant ce qui correspond au budget.

L'ACCUEIL DE L'ENFANCE (AJEMA-AFJ)

Le réseau AJEMA est le réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne. Le réseau propose trois types d'accueil, à savoir l'accueil collectif préscolaire (crèches), l'accueil collectif parascolaire (UAPE) et l'accueil en milieu familial (AMF).

Le réseau AJEMA compte désormais 1'178 places d'accueil collectif, qui fournissent 2'559'178 heures d'accueil, soit 89'508 heures de plus qu'en l'année 2017. Le taux de participation des parents s'élève à 44.7% pour l'ensemble des types d'accueil.

31.05.2019 Pages: 30/34

DEFIBRILLATEUR

La Commune est maintenant équipée d'un défibrillateur, placé à l'extérieur de l'entrée de la Maison Bodzérane. Ce défibrillateur fournit des instructions vocales à l'utilisateur et appelle automatiquement les services de secours.

Le défibrillateur est enregistré auprès des réseaux 144 et First Responders. Le defibrillateur n'a heureusement pas servi en 2018.

8 - SERVICES INDUSTRIELS

SIDERE

Suite au déménagement du SIDERE à Perroy, une révision des statuts a été lancée afin de profiter de corriger et adapter ceux-ci au fonctionnement effectif du SIDERE.

Plusieurs Préavis important ont été accepté en 2018 dont :

Préavis N° 01/2018 relatif à une demande de siège social de l'association de Rolle à Perroy

Préavis N° 02/2018 relatif aux comptes 2017

Préavis N° 03/2018 relatif à une demande de crédit de CHF 236700.- pour l'installation de sytèmes de désinfection UV au réservoir Ouest à Bursins.

Préavis N° 04/2018 relatif au statuts de l'Association Intercommunale de la distribution d'eau potable de Rolle et environs.

Préavis N° 05/2018 relatif au budget 2019

Les grands travaux de rénovations et de raccordement sur le réseau, votés en 2017 ont commencé en 2018 et se prolongeront jusqu'à fin 2019.

31.05.2019 Pages: 31/34

ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage de l'arbre devant l'église ne fonctionne plus, cela malgré plusieurs interventions d'un électricien. Le projecteur n'est plus étanche et son remplacement est nécessaire. Un devis de CHF 2'621.- a été établi par la SEFA.





L'éclairage de Nöel devant la Maison Bodzérane, réalisé en décembre 2017, a été très apprécié par les habitants. Le luminaire de Nöel, usé par le temps, nous a amené à considérer positivement son amélioration.

A cet effet, nous avons investi pour l'achat de guirlandes LED auprès de la SEFA et de motifs LED pour candélabres auprès de MK illumination (coûts CHF 10'000.-).

31.05.2019 Pages: 32/34

9 - DIVERS

FONDATION PRE VERT DU SIGNAL DE BOUGY

La Fondation Pré-Vert au Signal de Bougy et le Golf Parc du Signal de Bougy sont principalement implantés sur le territoire de la Commune. Les syndics des Communes d'Aubonne et de Bougy-Villars participent au Conseil de Fondation une fois par année. Cette présence permet de conserver des relations avec le plus grand employeur de la Commune d'une part ; d'autre part, elle permet de connaître le fonctionnement et les questions de la Fondation.

AGENDA 21

La Commune de Bougy-Villars n'a pas d'Agenda 21 à proprement parler mais fait des efforts dans ce sens. Par exemple :

- le projet de chauffage à distance au bois, repris et agrandi aux bâtiments privés
- certificat Minergie pour la Maison Maring
- le renouvellement des contrats de la déchetterie intercommunale afin d'optimiser le recyclage des déchets
- la préparation d'un projet d'économie d'énergie dans l'éclairage publique.
- la construction du parking prévoit deux places avec bornes de recharge pour véhicule électrique

De plus, la Commune, représentée par le Syndic, fait partie de la Commission Energie de l'ARCAM (Association de la région de Cossonay - Aubonne – Morges). Cette commission étudie les problématiques de l'énergie dans le district, propose et organise 3 à 4 conférences thématiques, Point Energie, par année, suivies d'atelier pour développer avec des experts les cas concrets. Les sujets traités en 2018 : éclairage public, chauffage des bâtiments publics, contrôle du respect des bilans thermiques.

Suivi de la journée d'information Pusch.

31.05.2019 Pages : 33/34

DECISION

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, après avoir pris connaissance de ce rapport ainsi que celui de la Commission de gestion, de bien vouloir voter la décision suivante :

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- Vu le rapport sur la gestion de l'exercice 2018,
- Entendu le rapport de la commission chargée de son étude,
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Décide

De donner les décharges d'usage à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2018.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, nos cordiales salutations.

Bougy-Villars, le 13 mai 2019

Au nom de la Municipalité

François Calame

Le Syndic

La Secrétaire

Barbara Kammermann